

Conseil Communal de Bassins - Rapport de la Commission d'urbanisme

Rapport de la commission d'urbanisme sur le préavis no 10/20 « Révision PGA et son règlement »

Réunions

Séance du 11 mai 2020

Membres présents : Nathalie Badertscher, Carine Gex, Guillaume Hayoz, Radha Ranganathan, Stéphane Meier. Excusés : Gérald Ernst, Alain Galois

Membres de la Municipalité présents : Municipalité au complet

Séance du 6 juin 2020

Membres présents : Nathalie Badertscher, Carine Gex, Guillaume Hayoz, Radha Ranganathan, Stéphane Meier. Excusés : Gérald Ernst, Alain Galois

Membres de la Municipalité présents : Municipalité au complet

Audition des opposants du 10 juillet 2020

Membres présents : Nathalie Badertscher, Guillaume Hayoz, Radha Ranganathan, Stéphane Meier. Gérald Ernst. Excusés : Carine Gex, Alain Galois

Membres de la Municipalité présents : M. D. Lohri, syndic, Mme Gashi, municipale

Urbaniste : M. Ciceri du bureau Plarel à Lausanne

Séance du 24 septembre 2020

Membres présents : Nathalie Badertscher, Carine Gex, Guillaume Hayoz, Radha Ranganathan, Stéphane Meier. Excusés : Gérald Ernst, Alain Galois

Membres de la Municipalité présents : M. D. Lohri, syndic, Mme K. Gashi, municipale

Séance de commission du 29 septembre 2020

Membres présents : Nathalie Badertscher, Carine Gex, Guillaume Hayoz, Radha Ranganathan, Stéphane Meier. Excusés : Gérald Ernst, Alain Galois

Introduction

La commission remercie M. le Syndic pour ses explications et l'historique du dossier.

Dans la suite du rapport, le PGA et son règlement sera appelé **PACom** ainsi qu'il est maintenant appelé, en abréviation de Plan d'Affectation Communal.

Contexte

Le sujet du plan d'affectation communal est un vaste sujet qui dure depuis plus de 20 ans. De nombreuses lois fédérales et cantonales ont changé dans l'intervalle, les Municipalités, les services de l'État, les commissions et le Conseil Communal aussi.

1. Les règles fédérales et cantonales ont imposé à la Commune d'adapter les terrains constructibles à la taille de la population supposée dans 15 ans.
2. La Municipalité s'est appliquée à faire en sorte que les terrains des particuliers gardent leur valeur. Dans certains cas ce sont des terrains communaux qui ont été déclassés. Par ailleurs, un certain nombre de règles et cartes ne sont pas du domaine de compétences communal.
3. Pour une grande majorité des propriétaires, l'établissement du PACom est bien reçu.

Conseil Communal de Bassins - Rapport de la Commission d'urbanisme

4. Néanmoins, pour une minorité de propriétaires, aucune solution n'a pu être trouvée, malheureusement. Les onze oppositions ont été entendues et prises en compte dans la plupart des cas.
5. Deux révisions du PACom ont été soumises et ont permis d'assouplir les mesures ou de prendre en compte certains de ces cas particuliers.

Afin de donner une perspective à l'évolution du village sur le long terme, il est nécessaire de lever ces oppositions. En effet, l'adoption du PACom clarifie le statut des différents zones et terrains, et permet à des projet actuels ou futurs d'être mis en place. Un refus d'adopter ce préavis mettrait l'ensemble du village dans une situation critique dès 2021 car hors d'une réglementation conforme aux directives cantonales.


Conclusion

- Vu le préavis municipal numéro 10/20 relatif à la «Révision du PGA et son règlement»
- Attendu que cet objet figure régulièrement à l'ordre du jour de la séance du conseil communal du 28 octobre 2020.

La commission d'urbanisme recommande au Conseil Communal d'accepter ce préavis, car cela représente la meilleure solution pour l'intérêt général.

Bassins, le 7 octobre 2020

La commission d'urbanisme


Nathalie Badertscher

Gérald Ernst

Alan Galois

Carine Gex


Guillaume Hayoz

Radha Ranganathan


Stéphane Meier (président)





